



LIVRET D'ACCUEIL

ASSOCIATION BABY CLUB ALBI

2020-21

Le Baby Club est une association (association de parents, type loi 1901) dont les activités se déroulent à l'espace nautique Atlantis (lequel est géré par la C2A).

NOTRE OBJECTIF :

Notre objectif n'est pas d'apprendre à nager à votre enfant, mais de développer chez lui, par la familiarisation au milieu, l'aisance et l'autonomie, dans l'eau. Pour cela, nous proposons :

- Une eau à 32 °C
- Un milieu aménagé avec beaucoup de matériel ludique permettant de mettre l'enfant face à des situations variées. Ces jeux ont pour rôle de multiplier les expériences et les découvertes et ainsi de développer les capacités d'adaptation au milieu aquatique. La pratique des bébés nageurs est essentiellement ludique.
- L'animateur informe, soutient, propose, accompagne... Il ne saurait « diriger ».

N'hésitez pas à vous présenter, à le solliciter.

Cette exploration à travers les conseils d'un animateur permet de respecter le rythme de chaque enfant (selon ses possibilités motrices, ses désirs,...), lequel ne correspond pas nécessairement à nos projets d'adulte.

...aucune progression n'est linéaire...

...à chacun son caractère...

...il y a des jours « avec » et des jours « sans »...

Tout cela demande d'être patient, disponible, de prendre du temps, d'accompagner, d'inciter, d'encourager...

En inscrivant votre enfant au Baby-Club, vous participez activement, à travers une démarche d'appropriation de l'élément aquatique, à son éveil et à son épanouissement, tout en vivant un moment unique d'échanges privilégiés.

🔑 APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Le baby club est une association à but non lucratif ; sans l'investissement de ses membres, il ne peut survivre ! Participation au comité de direction, animation, inscriptions, préparation des fêtes, nettoyage et rangement du matériel, gestion du personnel de surveillance... tout cela ne peut exister sans les parents des bébés nageurs. Si l'association disparaissait et la gestion était confiée à un organisme privé, le coût pour les parents pourrait tripler ! Pour éviter cela, donnez un peu de votre temps.

***Vous n'êtes pas clients d'une société mais bien membres d'une association.
Proposez vos compétences, faites-vous connaître !***

Ce livret a pour but de vous apporter le maximum d'informations quant à l'inscription et le déroulement du bébés nageurs. Si vous avez besoin d'informations qui ne seraient pas stipulées dans ce livret, n'hésitez pas à nous envoyer un mail. Attention en raison de la crise sanitaire, les différents protocoles sanitaires prévalent sur ce livret d'accueil.

1. Saison 2021-2022 :

-> Anciens adhérents : nous ouvrons des pré-inscriptions sans savoir encore les modalités de mise en place des séances à la rentrée.

En tant qu'ancien adhérent vous pouvez retourner votre dossier complété (certificat médical non compris mais il nous faudra l'original lors du paiement de l'inscription) par mail à l'adresse suivante:

bbclubalbi@gmail.com

Le dossier d'inscription vous demande un choix de plages horaires cette année et non de créneau car nous ne connaissons pas encore le protocole pour septembre.

ATTENTION : nous vous demandons de faire 2 choix pour les plages horaires nous essaierons de contenter tout le monde dans la limite de nos capacités.

Les séances du Baby-club reprendront pour la saison 2020-2021, le :

Samedi 2 octobre 2021 (à confirmer)

Comment j'inscris mon enfant ?

1) Je remplis mon dossier d'inscription téléchargeable sur www.babyclubalbi.wixsite.com

● **Dossier d'inscription comprenant :**

- fiche de renseignements
- autorisation pour photographier
- certificat médical
- Assurance
- **Cotisation annuelle**

2) Je me présente à l'une des permanences suivantes (avec mon dossier complet) :

Elles se feront

- lors de la fêtes des associations
- à Atlantis, au local du Club (suivre le fléchage), les :
✓ **dates à préciser en septembre**

~~3) Si je ne suis pas disponible pendant les permanences je peux envoyer mon dossier à l'adresse:~~

~~Baby Club – Espace aquatique Atlantis
Chemin de las Bories
81000 ALBI~~

Nous traiterons les demandes durant deux périodes du

21 juillet au 28 juillet et du 23 au 28 août uniquement

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

INFORMATIONS ATLANTIS ; gestion carte à puce par la C2A

Emission et revalidation des cartes pour les adhérents : les permanences des régisseurs sont les suivantes :

- pendant les heures d'ouverture au public.

2. Modalités de fonctionnement

Nous accueillons les bébés à partir de 4 mois et jusqu'à ce qu'ils aient 5 ans révolus, les samedis matin, au centre nautique ATLANTIS, chemin de las Bories - ALBI.

Chaque enfant inscrit doit être accompagné obligatoirement d'un adulte.

Sont acceptés (max) : 2 accompagnateurs adultes pour un ou deux enfant(s).

A partir de 6 ans : les enfants ne sont plus ni inscrits, ni admis.

A. LES GROUPES

LES PETITS	LES MOYENS	LES GRANDS
4-18 MOIS	18-36 MOIS	3 ANS - 5 ANS

PLAGES HORAIRES : 8h - 9h / 9h -10h / 10h -11h

Les créneaux seront définis ultérieurement, quand nous aurons des précisions sur le protocoles

L'accueil des groupes par l'animateur responsable se fait dans les bassins.

ATTENTION: En dessous de 36 mois, en suivant les recommandations ministérielles et médicales, la séance ne peut dépasser 30 minutes. Au moindre signe extérieur de froid (ex : les lèvres qui bleuissent) sortez votre enfant de l'eau.

B. LES TARIFS

La cotisation est annuelle.

Le règlement de la cotisation comprend l'assurance de l'enfant et, au plus, des deux parents (ou accompagnateurs majeurs).

Elle part de la date d'inscription (trimestre scolaire) jusqu'à la fin de la saison (pas d'inscriptions anticipées).

Précision : - de septembre à décembre : inscription uniquement pour septembre à juin

- de janvier à mars : inscription uniquement pour janvier à juin

- à partir d'avril : inscription uniquement pour avril à juin

*- pour les inscriptions en cours d'année; l'inscription une fois reçue (dans un délai de 10 jours **avant** la fin du mois), les séances pourront commencer **le mois suivant** (ex : inscription demandée durant le mois d'octobre, début pour novembre).*

	1 enfant	2 enfants
année (jusqu'à juin)	115 € ou [65 € + 50 €]	160 € ou [80 € + 80 €]
à partir du 2 ^{ème} trimestre (janvier)	80 € ou [50 € + 30 €]	125 € ou [75 € + 50 €]
à partir du 3 ^{ème} trimestre (avril)	50 €	78 €

Le montant peut être réglé :

- en une seule fois (encaissement en octobre).

- par fractionnement (encaissement en octobre, et février) ; mais tous les chèques sont remis à l'inscription (cotisation annuelle), paiement en **2 fois maximum**.

L'adhésion, une fois déterminée par l'inscription, est définitive pour toute la saison.

L'association n'est tenue en aucun cas au remboursement de la cotisation.

En cas de fermeture pour raison sanitaire au cours de l'année, indépendant de notre volonté, aucun remboursement ne sera effectué.

C. CONDITIONS D'ACCÈS A LA PISCINE ATLANTIS

▪ **La carte à puce : indispensable !**

Pour accéder à la piscine, il faut avoir une carte à puce.

Cette carte est à retirer à l'accueil de la piscine sur présentation du ticket : « **Adhérent club utilisateur d'Atlantis** » (délivré par le Baby-Club, à l'inscription).

Elle coûte **2 euros** (règlement à l'accueil de la piscine), et une carte peut être gardée d'une saison à l'autre elle doit alors être réactivée auprès de l'accueil de la piscine.

Pour tout problème de dysfonctionnement de la carte à puces : veuillez vous adresser directement à l'accueil de la piscine.

Carte à puce : validation systématique (1 fois si 1 adulte, 2 fois si 2 adultes) à chaque passage.

ATTENTION : N'utilisez pas votre carte pour faire entrer des personnes autres que celles autorisées par votre adhésion. **Pour plus de sécurité, soyons tous vigilants.**

Le passage magnétique de la carte nous permet de comptabiliser le nombre de personnes sur le bassin afin que chacun puisse profiter de sa séance en toute sécurité.

D. DEROULEMENT D'UNE SEANCE

Après le passage du portique:

- Vestiaires:
 - 3 vestiaires collectifs sont réservés au Baby Club (1 vestiaire femme, 1 vestiaire homme, 1 vestiaire mixte): affiches sur les portes
 - des casiers sont à votre disposition, évitez de mettre vos affaires sur les portes manteaux et bancs afin de faciliter l'arrivée et le départ des différents groupes.*
- Passage aux douches.
- Se présenter aux animateurs et émarger le registre papier avant d'entrer dans l'eau.
- Un animateur est présent pour vous assister et pour guider l'enfant dans son exploration. Il vous accompagnera pour choisir le matériel et les jeux, en fonction des possibilités de votre enfant.
- Profitez de votre séance.
- Libérez le bassin à la fin de votre créneau

3. Séance d'essai :

___ La séance d'essai est soumise à autorisation préalable (voir dossier d'inscription)

° Par définition : à l'avance - compter 15 jours minimum.

° Informations à communiquer lors de la demande: date souhaitée, nom, prénom, âge, adresse, accompagnants, téléphone

° Pour un samedi déterminé (limitation du nombre de présences)

Si votre séance d'essai vous est accordée, présentez vous avec le ticket délivré par les membres du bureau.

4. Conseils pratiques :

Tenue vestimentaire :

* Si enfant propre : maillot de bain obligatoire.

* Si propreté non acquise : couches adaptées (maillots de bain jetables) ex. : « Huggies little swimmers » en vente en grandes surfaces (note : 3 tailles).

* Adultes : maillot de bain (shorts, bermudas, et caleçons : prohibés).

* Il est interdit de rester au bord des bassins habillé

* Pas besoin d'apporter votre matériel (brassard...) tout est à disposition sur le bassin.

Communication avec l'association : * Pour toute demande ou courrier, veuillez vous identifier à partir du nom de l'adhérent (l'enfant inscrit)

Tous les membres du bureau sont des parents bénévoles, munissez vous donc de patience et de politesse.

Les 8 commandements !

1 . Seul un enfant inscrit, tu amèneras.

L'inscription est nominative et personnelle.

2 . Jamais un enfant seul tu ne laisseras...

Tout enfant doit être accompagné au moins d'un adulte.

Donc, 2 enfants = deux adultes

CETTE RÈGLE SERA APPLIQUÉE AVEC LA PLUS GRANDE RIGUEUR.

3 . Un nombre d'accompagnateurs limités, tu n'excèderas...

Afin de ne pas « concurrencer » les entrées en piscine, nous nous sommes formellement engagés auprès d'Atlantis à limiter le nombre d' accompagnateurs par enfant.

1 enfant = 2 accompagnateurs au maximum.

Et, dans la même famille, au delà de 1 enfant = 1 seul accompagnateur par enfant

(De fait, les personnes en sus ne seraient pas assurées, tant du point de vue du club, que de celui de la piscine.)

4 . Ton groupe et tes horaires tu respecteras... pour ne pas surcharger la piscine et faciliter la surveillance.

5 . Entre 10 h 30 et 10 h 45, des flots bleus tu sortiras, et à ranger tu aideras...

Les parents des groupes P5, M5, G3 doivent aider à sortir le matériel de l'eau et à le ranger afin que la piscine puisse de nouveau accueillir le public à 11 h 00.

6 . Les jouets, du bassin, tu n'emporteras pas

7 . Avant 11 h 00, les vestiaires tu libèreras

8 . Avec le sourire et assiduité, aux réunions, tu viendras !

Nous sommes une association de parents et avons besoin de nos membres pour ajuster nos pratiques, échanger de nouvelles idées, régler les problèmes et partager le travail en cas d'animation particulière (Noël et fin de saison par exemple). Ce n'est qu'une fois par trimestre maximum, et c'est aussi l'occasion de regarder les films et photos pris pendant les séances !

Faites l'effort de participer, pour la vie du Club, et sa perpétuation....